L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS SAMEDI MATIN, 6 MARS 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN 6 MARS

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif,—le fonds et l'installation d'un chapelier situés au No 78 rue St Charles.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—une jolie maison en briques rue Conti No 145.

Par O. Valeton, au No 82 de la rue des Magasins,—faïence.

Par Vincent & Co, rue Douane,—chaussures et habillements.

SPECTACLES.

Samedi 6 Mars 1875.

OPÉRA.—A midi, La Grande Duchesse de Gérolstein, le soir, l'Africaine.

VARIÉTÉS.—A midi, Ingomar, le soir, Love Chase.

ACADÉMIE.—A midi, The Freeman, le soir, Kind to a fault et Hassinbad et Houri.

ST CHARLES.—A midi et le soir, Frank E. Aiken, dans ses meilleurs rôles.

La perspective politique.

Il faut avouer que la politique est une triste chose dans tous les pays et surtout dans ceux où la démocratie s'est transformée en démagogie, ce qui paraît n'être, malheureusement qu'une affaire de temps, dans les républiques. Mais la condition à laquelle le régime de la reconstruction a réduit la Louisiane est tellement misérable, qu'il semble que notre malheureux Etat pourra être cité dans l'histoire comme un des plus frappants exemples de la dégradation et de la ruine que peuvent produire une application faussée des institutions républicaines et la démagogie dans sa formule la plus funeste.

Les troubles et les discussions qu'a eu à subir la république romaine par suite des extensions successives des droits politiques à ses nombreux affranchis, auraient dû servir d'enseignement à cette jeune république et la mettre en garde contre les dangers que pouvait lui faire courir l'introduction, dans un corps électoral déjà trop mélangé, d'un nouvel élément qui ne pouvait ajouter à ce corps ni force morale, ni [illegible] qui ne pouvait que vicier davantage la source déjà impure du suffrage universel.

Mais l'égoïsme des partis est farouche, et, après la guerre de sécession le parti républicain, vainqueur, n'a songé qu'à enlever au Sud le pouvoir politique que, pendant si longtemps, cette section avait exercé et, comme l'ostracisme ne suffisait pas, parce qu'il ne pouvait frapper que les chefs et parce qu'il n'atteignait qu'une génération, il a imaginé de donner le suffrage universel aux affranchis de la veille, sans souci des conséquences matérielles et morales qui pourraient s'en suivre, conséquences dont le contre-coup devait forcément atteindre les autres sections de l'Union, en vertu de cette solidarité politique et sociale qui unit les membres d'une même république.

L'épreuve faite sur les Etats vaincus a été décisive et la ruine a marché à pas précipités. Par ses fruits vénéneux, le régime a été jugé par la masse de la nation et condamné sans retour. Une réaction formidable s'est produite chez les vainqueurs contre une politique dont les effets funestes ne pouvaient plus être mis en doute, tandis que les vaincus faisaient des efforts surhumains pour s'affranchir du joug ruineux et oppresseur auquel la volonté nationale les avait assujétis. Laisser faire eût suffi pour que le mal pût être en partie réparé ou pour que ses progrès pussent être arrêtés. C'était tout ce que le Sud demandait au parti au pouvoir qui avait la responsabilité du mal déjà accompli. Il paraît que c'était trop demander.

La dernière session du Congrès nous a fait assister à cet étrange spectacle d'un parti dont la nation a prononcé la déchéance en termes non équivoques, employant les quelques jours qui lui restaient d'existence, à abuser de son pouvoir pour rouvrir les blessures et raviver les ressentiments [illegible] et l'auteur, et à jeter de l'huile sur le feu des discordes allumé par ses mains.

Si les radicaux du Congrès n'ont pas fait tout le mal qu'ils voulaient faire dans cette dernière session, c'est qu'ils ne l'ont pas pu. Mais ils ont donné la mesure par leurs votes et leurs tentatives, de l'affolement auquel sont livrés les partis aux abois, lorsque ces partis n'ont, au lieu de principes, qu'une soif démesurée du pouvoir et d'autre règle de conduite que les expédients propres à assurer leurs succès.

Parmi les membres de cette majorité républicaine qui a contrôlé depuis deux ans, les affaires de la République et qui vient de terminer si tristement sa carrière, on trouverait difficilement un homme qui ait cherché à se rendre compte de la situation vraie de la nation et des devoirs que cette situation imposait aux représentants dont le mandat était sur le point d'expirer. La discipline de parti, la servilité envers un président ambitieux et dominateur, le désir de créer des embarras aux démocrates qui allaient, à leur tour, avoir la majorité dans la prochaine chambre, ont remplacé chez eux les préoccupations patriotiques sur l'avenir du pays, les scrupules de conscience, le désir de réparer le mal fait, le souci d'agir conformément aux voeux récemment exprimés par la majorité de la nation.

Le chef du pouvoir exécutif qui a exercé son influence néfaste sur cette majorité, n'aura de son côté, qu'une préoccupation, celle de défendre contre la nouvelle majorité, l'oeuvre d'iniquité dont il a été complice. Il va se fortifier à l'avance et, sous prétexte d'exécuter les lois, empirer la gravité de la situation et accroître les embarras en face desquels se trouvera le prochain Congrès.

Nous devons donc nous attendre à la continuation de l'hostilité, que le Président n'a cessé de manifester à l'égard des Etats du Sud. La politique de Grant ne ressemble en [illegible] à la lance d'Achille qui guérissait les [illegible] qu'elle faisait.

Les démocrates sont, d'ailleurs, pleinement éclairés sur les desseins de l'aspirant-dictateur et ils manoeuvrent avec prudence pour éviter les pièges qu'il compte leur tendre. En refusant de changer de ligne politique, Grant s'est condamné à persister jusqu'au bout dans celle qu'il a suivie et à se montrer radical à outrance, au moment où les idées radicales sont réprouvées par le sentiment général de la nation. Lui laisser la voie libre est la meilleure politique, car il suit le chemin qui doit le conduire à sa perte. Les démocrates doivent donc éviter avec soin de lui fournir l'occasion de créer une réaction de l'opinion publique en sa faveur et leur triomphe en 1876 sera assuré.

Nous avons reçu de l'honorable E. Lawrence, actuellement membre du Congrès, le *Congressional Record* du 24 février.

☞ Nos bien sincères remerciements à M. J. Cathala pour les journaux de Paris qu'il a eu l'obligeance de nous remettre.

—Voici le texte d'un arrêté du préfet de la Haute-Garonne qui a suspendu *la Dépêche* pour deux mois :

Le général commandant le 17e corps d'armée et l'état de siège dans le département de la Haute-Garonne :

Vu le numéro du 22 janvier du journal *la Dépêche* ;

Considérant que ce journal a accueilli dans le dit numéro, sous la rubrique : "Dernière heure" une publication rédigée de manière à répandre, de propos délibéré, l'inquiétude parmi les populations et à compromettre la paix publique, notamment dans le passage commençant par ces mots : "Des bruits de démission" et se terminant par ceux-ci : "Un incident peut surgir. Comment se terminera-t-il ?"

Vu la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège, et en vertu du pouvoir qu'elle lui confère ;

Vu les instructions ministérielles en date du 1er février 1875,

Arrête :

Art. 1er. La publication du journal *la Dépêche* est suspendue pendant la durée de deux mois à compter de ce jour.

Art. 2.—M. le préfet de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Toulouse, 3 février 1875.

Le général commandant le 17e corps d'armée.

DE SALIGNAC-FÉNELON.

Le Caucus Conservateur.

Séance de vendredi, 5 mars.

Le caucus conservateur se réunit à onze heures, sous la présidence de l'Orateur Wiltz et cinquante membres répondent à l'appel nominal.

M. Estilette rapporte qu'il a adressé un télégramme à M. Wheeler de la part du comité sur le compromis, l'informant que ses propositions avaient été acceptées et demandant une session extraordinaire de la Législature dans un délai aussi court que possible, pour le 16 de mars, par exemple.

M. Hammond fait la motion d'ajourner.

M. Jeffries croit qu'il serait mieux de retarder l'ajournement jusqu'à ce qu'une réponse ait été obtenue, afin que les membres qui demeurent dans une partie éloignée de l'Etat puissent prendre leurs arrangements avant de partir.

M. Estilette dit que lorsque Kellogg lancera sa proclamation pour une session extraordinaire de la Législature, tous les membres seront dûment avertis.

M. Young déclare qu'il a lieu de croire qu'on ne tarderait pas à recevoir des informations précises relativement à l'époque à laquelle une convocation sera faite pour une session extraordinaire de la Législature ; c'est pourquoi il est d'avis de retarder l'ajournement définitif du caucus jusqu'à nouvel ordre.

M. Meredith propose d'envoyer un comité de deux membres pour s'informer auprès de M. Kellogg à quelle époque il entend convoquer la Législature en session extraordinaire.

Sa motion est vivement combattue et l'Orateur Wiltz déclare que cette démarche n'est nullement nécessaire et que le comité sur le compromis peut fort bien envoyer un télégramme à M. Wheeler pour lui demander cette information et communiquer le lendemain sa réponse au caucus.

M. Young propose donc que le comité prenne toutes les mesures nécessaires afin de pouvoir rapporter le lendemain, d'une manière positive, à quelle époque la Législature serait convoquée en session extraordinaire.

Sa motion est adoptée et le caucus s'ajourne à onze heures, samedi matin.

LE VOTE DE 1872.

A l'appui de ce que nous avons dit sur les conséquences de l'admission de Geo. Sheridan comme représentant de la Louisiane *at large*, nous reproduisons les chiffres suivants, extraits des rapports officiels de l'élection de novembre 1872.

GOUVERNEUR.		LT.-GOUVERNEUR.	
McEnery	65,579	Penn	68,251
Kellogg	55,973	Antoine	53,194
SECRÉTAIRE D'ÉTAT.		AVOCAT GÉNÉRAL.	
Armstead	62,856	Ogden	66,806
Deslonde	53,594	Field	54,848
AUDITEUR.		SUR. DE L'INS. PUB.	
Graham	66,767	Lusher	67,835
Clinton	54,479	Brown	52,358
REPRÉSENTANT AT LARGE.			
Sheridan	65,016	Pinchback	54,462

Majorité de McEnery sur Kellogg	9,606
Majorité de Penn sur Antoine	15,057
Majorité d'Armstead sur Deslonde	9,262
Majorité d'Ogden sur Field	11,958
Majorité de Graham sur Clinton	12,288
Majorité de Lusher sur Brown	14,277
Majorité de Sheridan sur Pinchback	10,614
Majorité de McEnery sur Sheridan	563

L'ÉGALITÉ DEVANT L'ESCRIME.—Gordon Claude, élève de marine à l'école d'Annapolis, ayant refusé de faire des armes avec un autre élève de marine, de race noire, a été mis en demeure, ou d'obéir à l'ordre reçu, ou de quitter l'école. Il a demandé la permission de consulter son père, qui a appuyé le refus de son fils de se commettre sur un pied d'égalité avec un Africain. En conséquence, le jeune Claude a été renvoyé de l'école.

Le télégraphe avait annoncé la mort d'un M. Fould. Les journaux de Paris nous apprennent qu'il s'agit de M. Adolphe Fould, ancien député. Il est mort le 13 février, en son domicile à Paris, rue Scribe No 13.

—Nous lisons dans le *Mémorial diplomatique* :

Parmi les nombreux établissements formés en Amérique au dernier siècle par des colons français, se trouve la ville de Detroit, aujourd'hui capitale du Michigan, qui fut fondée, en 1701, par un émigré du Languedoc, Antoine, seigneur de La Motte de Cadillac, natif de Castel-Sarrazin (Tarn-et-Garonne).

La société historique de Detroit, désirant recueillir tous les renseignements possibles sur le fondateur de leur cité, pria son président, M. Bishof, de faire des démarches auprès du consul des Etats-Unis à Marseille, pour obtenir son concours dans cette recherche. M. Bishof s'est donc adressé à l'honorable M. Potter, et lui a demandé de se procurer, s'il était possible, la généalogie du seigneur de La Motte et surtout un de ses portraits.

Le consul des Etats-Unis, heureux de seconder une initiative si généreuse et voulant s'associer à la reconnaissance de ses compatriotes envers un Français, a eu recours au maire de Castel-Sarrazin, M. A. Boé, qui s'est empressé de lui fournir la généalogie demandée, mais en déclarant qu'aucun descendant de la famille de La Motte de Cadillac n'existe actuellement dans la commune, et qu'il lui avait été impossible, par conséquent, d'avoir le portrait du fondateur de Detroit.

M. Potter ayant, dans cette circonstance, fait appel à la bienveillance de la presse pour obtenir des renseignements qui seraient de nature à guider les intéressés dans leurs recherches, nous nous faisons un plaisir de mettre notre publicité à son service en publiant les lignes qui précèdent.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Meschacébé* :

—M. John Burnside paie, comme l'an dernier, un salaire de $13 à ses travailleurs. M. Harris, qui emploie 60 hommes sur l'ancienne habitation Lapice, où il cultive le riz, paie à la semaine et à raison de 80 sous par journée de travail.

Encore quelques pluies cette semaine. Pourtant les travaux ont commencé partout, et le plant de cannes est plus sain qu'on n'avait droit de l'espérer après cet hiver diluvien.

Nous empruntons ce qui suit au *Sucrier de la Louisiane* :

TEMPS ET RÉCOLTES.—La saison des pluies est enfin passée, et nos habitants ont pu labourer toute la semaine dernière, ce qu'ils n'avaient pu faire précédemment deux jours de suite. Nombre d'entre eux planteront bientôt afin d'obtenir, s'ils peuvent, une récolte précoce ; bien qu'il soit un peu tard pour la canne, cependant une saison favorable pourrait encore donner d'excellents résultats, car on sait que plantées tard, elles poussent avec beaucoup de vigueur.

PETITE ÉCURIE OU GRANGE BRULÉE.—Est-ce que Sheridan, le grand destructeur des granges est passé par ici ?

Nous apprenons par le Capt. Thomas Morse du steamer Ibéria, que le magasin à fourrages de M. Edouard Sillan a brûlé dans la matinée de mercredi de la semaine dernière. M. Sillan est vraiment infortuné sous ce rapport, car sa résidence a été détruite aussi il y a trois ans, et c'est maintenant le tour de sa grange.

DE RETOUR.—L'hon. W. F. Schwing, candidat à la Législature, est de retour depuis mardi matin. Nous ne croyons pas qu'il retournera à la Nouvelle-Orléans.

RÉUNION GÉNÉRALE.—On trouvera dans nos colonnes, un appel pour une réunion générale des citoyens de la paroisse d'Ibérie, à la salle Thespian, dans notre ville, samedi, 6 mars 1875.

Que la réunion soit nombreuse, car beaucoup peut dépendre d'une action unanime. Le comité congressionnel ne sera pas de retour avant la semaine prochaine, et tâchons que notre voix, ajoutée à celle du peuple des autres paroisses, puisse occasionner une reconsidération des termes du compromis.

—La navigation transatlantique traverse en ce moment une crise terrible pour ses intérêts. Cette crise, dont la cause remonte, pour la France et pour l'Allemagne surtout, à la guerre de 1870-71, se perpétue par la surélévation des tarifs de la douane américaine, par les graves embarras financiers qui ont éclaté dans les trois dernières années et par la concurrence acharnée des compagnies rivales.

Chose singulière, tandis qu'en France nos services transatlantiques tendent à reprendre de jour en jour leur ancienne prospérité, la crise semble peser avec plus de lourdeur sur nos adversaires. A Brême, par exemple, treize steamers du Lloyd brêmois restent inutiles dans le port. Ainsi les actions du Lloyd, émises à 100 thalers, et qui avaient atteint le taux de 180 thalers, sont descendues à 50.

Un fait analogue se produit en Angleterre. Trente-cinq packets sont sans emploi par suite de la diminution considérable qui s'est produite, l'an dernier dans l'émigration, laquelle de 160,000 est tombée en quelques mois à 80,000.

OPÉRA.

Aujourd'hui, samedi, la *Grande Duchesse de Gerolstein* sera donnée en matinée.

Ce soir, pour le bénéfice de M. Dardignac, première représentation de la reprise de *l'Africaine*. Le bénéficiaire remplira le rôle de Nélusko et Mlle Anna Vercken celui de Sélika.

A. M.

CONCERTS A LA SALLE GRUNEWALD.

La troupe de M. de Vivo a donné, hier soir, devant une réunion aussi nombreuse qu'élégante, son premier concert. Cette fête musicale a été charmante, dans son ensemble comme dans ses détails. Tous les artistes ont été rappelés ; les uns ont répété le morceau qu'ils venaient de faire entendre, les autres ont chanté quelque chose de nouveau.

Ce sont de vrais, d'excellents artistes que M. de Vivo nous a amenés. Nous en parlerons un autre jour, de manière à faire à chacun d'eux la part d'éloge qui lui revient.

La troupe de M. de Vivo donne son second concert ce soir.

Le programme d'aujourd'hui, comme celui d'hier, est composé avec un goût parfait. Nous signalerons la cavatine de la *Cenerentola*, chantée par M. Ferranti; un air du *Pré aux Clercs*, par Mlle Ilma de Murska et M. Sauret (violon); des variations sur des airs hongrois, par Mlle de Murska; un solo pour violoncelle, un trio pour piano, violon et violoncelle, composé l'un et l'autre par M. Braga et exécutés, le solo par lui, le trio par Mme Carreno-Sauret, M. Sauret et M. Braga.

Ce concert aura le même succès que celui d'hier, on ne saurait en douter.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

UN SUICIDE.

Cherchez la femme.

Nous apprenons que dans la journée d'avant-hier, 4 mars, vers onze heures et demie, un homme d'un âge mûr, qui se faisait appeler le docteur J. E. Lockwood et qui tenait une pharmacie, rue Carondelet No 280, s'est suicidé en se tirant un coup de pistolet à la tempe gauche, la balle traversant la tête et sortant par la tempe droite.

D'après les informations que nos reporters ont pu se procurer, il paraît incontestable que c'est la femme de la victime, Mme Lockwood, qui a été la cause directe du suicide.

C'est toute une histoire à raconter :

Il y a plusieurs mois, le docteur Lockwood recevait dans son bureau particulier la visite d'une jeune femme dans une position intéressante, qui venait réclamer ses soins et qui, quelques heures après, mettait au monde un petit garçon, mort depuis.

Le docteur, qu'on eut pu croire revenu des passions tendres, s'est mis à aimer cette femme, qui lui a dit s'appeler Annette Barrond, et son amour grandissant chaque jour malgré les avertissements de sa raison, il y a six semaines, il l'a épousée.

Le ménage, mal assorti, n'a pas tardé à devenir bientôt ce qu'il ne pouvait manquer d'être, c'est-à-dire un véritable enfer. Monsieur était d'humeur sédentaire, Madame aimait les plaisirs et aurait volontiers passé sa vie entière au bal et au théâtre.

Enfin, un certain soir, dimanche ou lundi dernier, Mme Lockwood n'est pas rentrée au domicile conjugal et n'a reparu qu'avant hier matin, répondant aux reproches et aux questions de son mari par des railleries et par des quolibets.

Voyant que le pauvre homme, à moitié fou de douleur, était dans un état voisin du désespoir, elle lui a donné le coup de grâce en lui demandant s'il était allé voir [illegible] elle s'est mise à danser devant lui, avec une désinvolture dans ses poses et dans ses gestes qui eut fait honneur à la reine Pomaré à l'époque de ses plus beaux triomphes à Mabille; puis, avant qu'il fut remis de son étonnement, elle s'est esquivée prestement.

Deux ou trois heures après, Mary Smith, une femme de couleur employée dans la maison, qui était sortie pour faire quelques emplettes, apprenant des voisins qu'il se passait quelque chose d'insolite chez le docteur Lockwood, entrait dans la chambre de celui-ci et le trouvait étendu sans vie sur le plancher dans une mare de sang et tenant encore dans sa main crispée le pistolet dont il s'était servi.

Elle a couru chercher un médecin, mais l'homme de science n'a pu que constater le décès, car il ne restait plus rien à faire en ce monde pour le malheureux suicidé.

On nous dit qu'Annette Barrond revenant au logis dans la soirée, a regardé froidement le cadavre de celui qui fut son mari, et s'est éloignée, en avertissant la femme de charge qu'elle était invitée à un bal donné par une des compagnies de pompiers.

Il paraît qu'elle est allée à ce bal !

Un Salut.

La joie de quelques citoyens, à l'idée que le 43e Congrès était défunt a été si grande qu'ils ont fait tirer hier une salve d'artillerie pour célébrer cet heureux événement.

Le bill des droits civils et les écoles.

Un abonné nous demande pourquoi on maintient le mélange des races dans les écoles publiques à la Nouvelle-Orléans, puisque le bill des droits civils voté par le Congrès ne s'applique pas aux écoles. La raison en est que la législation locale sur ce sujet n'exempte pas les écoles. Nous avons eu, depuis six ans, une demi douzaine de bills locaux sur les droits civils. Nos radicaux sont plus radicaux que ceux du Congrès. Mais le règne du radicalisme sera maintenant, de courte durée.

Visiteurs de poulaillers.

Hier matin, l'agent Speelman, en faisant sa ronde au marché Dryades, a remarqué un jeune nègre qui offrait de vendre des volailles à un prix si réduit qu'il a soupçonné qu'il y avait là quelque chose de louche.

Il a questionné le jeune garçon, qui a fini par lui apprendre que les poules avaient été volées par deux nègres, nommés Marshal et Montalion Johnson, qui l'avaient chargé de les vendre.

Les deux chevaliers du poulailler se trouvant dans le voisinage, attendant le résultat de la vente, l'officier de police n'a eu aucune difficulté à les arrêter.

Noyée accidentellement.

Une pauvre vieille femme de couleur, nommée Rosa Page, âgée de soixante-quinze ans, s'est noyée accidentellement en tombant dans le canal de la rue Poydras, à l'intersection de la rue Tonti, vers dix heures, avant hier soir.

Le député coroner Barmalee a fait l'enquête.

Un témoin, M. Mike Thiel, s'est présenté et a déclaré que demeurant dans une maison voisine du pont qui traverse le canal, au pied de la rue Tonti, il avait été éveillé vers dix heures, par des cris de détresse qui semblaient sortir du canal. Il s'y est rendu en toute hâte et a vu la vieille femme qui s'y débattait.

Avec l'aide de son fils il a pu la retirer de l'eau, mais elle a expiré quelques minutes après.

Rosa Page était une malheureuse vieille femme, sans asile, sortie dernièrement de l'hôpital de Charité. On suppose que voulant traverser le pont dans l'obscurité, elle a posé le pied dans le vide et elle est tombée à l'eau.

L'Eucalyptus globulus.

Le maire Leeds a distribué déjà des graines d'Eucalyptus globulus à plus de 150 personnes qui se sont présentées à l'Hôtel de Ville.

On donne les conseils suivants pour planter les graines d'Eucalyptus :

"Vous prenez une caisse en bois de la longueur que vous voulez, ayant trente-six pouces de largeur et un pied de profondeur; vous pratiquez des ouvertures avec une vrille dans le fond de cette caisse afin de permettre à l'eau de s'écouler, et vous couvrez le fond de feuilles mortes en guise de fumier, puis vous emplissez de terre.

Les graines doivent être plantées à trois pouces de profondeur, à peu près, et arrosées légèrement chaque jour.

Quand la plante a un pied de hauteur, vous l'enlevez de la caisse, en ayant bien soin de ne pas toucher aux racines, et vous la mettez en pleine terre. L'Eucalyptus pousse très rapidement, ce qui fait qu'il faut bien ménager la distance entre chaque plante."

Le banquet d'Eagle No. 7.

Dans notre compte-rendu de la célébration du 4 mars, nous avons été forcé malheureusement d'omettre beaucoup de détails intéressants pour parler en termes généraux de tout le département de l'incendie.

Nous revenons, cependant, sur ce souvenir agréable, le banquet donné aux braves pompiers de la compagnie Eagle No. 7 dans la vaste salle du Club Créole, rue St-Louis, en face de la maison d'Etat, par le maréchal M. Charles de [illegible] et par l'aide-maréchal M. A. H. Hébert.

Le dîner était un chef-d'oeuvre du savoir faire de M. John [illegible], le propriétaire du restaurant des "Quatre Saisons", [illegible] ...tation qu'elle ont bien voulu nous adresser. M. John Rodo s'est surpassé et l'on voudrait tâter de sa cuisine, tous les jours.

Un marin arrêté.

Elie Devenport, un marin des Etats-Unis, a été arrêté, hier vers midi, au coin des rues Claiborne et Carondelet, accusé par Clément Young de tentative d'assassinat sur sa personne.

Le vieux loup de mer est en ce moment à l'ancre dans les eaux de la station du 4ème precinct.

Violation de l'acte No 9.

John Gilmore, qui avait été arrêté, il y a quelques jours par le détective spécial Julius Dumas, accusé de violation de l'acte No. 9 de la session de 1871, relativement aux loteries, a été condamné hier à trente jours de prison.

Soirée dansante.

Nous sommes invités à une soirée dansante qui sera donnée samedi prochain, le 13 mars, à Coliseum Hall, No. 51 rue Bienville, par la société de bienfaisance [illegible]. Nos remerciements aux membres de l'association.

TEMPÉRATURE.—5 mars 1875. Thermomètre de G. Du Amel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	54	12
12 M.	64	18
3 P. M.	64	18
6 P. M.	62	17

LE PATRIOTISME ET L'ESPRIT DE PARTI.

On nous écrit de Rome le 3 février :

Rien n'est difficile comme de vous faire comprendre à vous, gens de France, les choses d'Italie.

De ce côté-ci des Alpes nous avons à la fois des qualités et des défauts, nous possédons surtout un tempérament politique, des traditions et des moeurs politiques si incompatibles avec votre "furia francese", avec votre logique abstraite et implacable, que quiconque vous montre les choses telles qu'elles se passent ici, court toujours grands risques de passer pour un visionnaire ou quelque chose de pis.

Néanmoins j'essaierai, non pas de vous prouver,—j'en désespère,—mais au moins de vous [illegible] comment il se fait que cette arrivée de Garibaldi au milieu de nous, bien loin d'être le coup terrible qu'on pensait au delà des monts, porté à la monarchie et à la cause conservatrice, se trouve être tout simplement un incident plutôt heureux pour le roi "galant homme."

Ce n'est pas que je prétende nier les calculs que certaine démagogie de bas étage pourrait avoir faits sur l'entrée à Rome du héros d'Aspromonte. En Italie comme dans tous les pays du monde, et à Rome comme dans toutes les capitales d'Europe, il existe un certain nombre de gens sans aveu, grands amateurs d'eau trouble pour y pêcher à leur aise.

Mais comment vous faire comprendre que ce Garibaldi cet honnête soldat aux vues étroites, et du reste dont je ne me charge pas plus de chanter les vertus que de blâmer les trop nombreuses [illegible]; comment vous faire comprendre que ce héros chéri de la démocratie italienne a pu venir ici et se conduire [illegible] que, tout en [illegible] les meneurs de désordre, il n'a pas perdu une once de popularité. Garibaldi a vu le roi, il a fait son entrée triomphale à la Chambre, il a congédié assez cavalièrement les organisateurs de manifestations qui l'entouraient; il veut entreprendre [illegible] de drainage et de canalisation de la campagne romaine, et cependant Garibaldi reste Garibaldi, personne ne s'avise de l'accuser de trahison, et le roi n'en reste pas moins le roi, ce même roi qui a fait tirer sur lui à Aspromonte.

Certes, à en croire les dernières nouvelles, vos Garibaldi à vous seraient en voie d'imiter la modération et l'esprit du nôtre; le télégraphe nous en apprend de belles à cet égard.

Cependant j'éprouve encore certaine hésitation à vous assurer que notre Garibaldi, tout républicain qu'il est, vient de se conduire ici comme le meilleur des monarchistes, et je vous entends murmurer : "Oui, mais il cache son jeu !" Oh finesse française! qu'elle est naïve quand on la contemple des bords du Tibre!

Savez-vous en somme pourquoi ce brave homme de Garibaldi s'est montré si sage? Tout uniment parce qu'avant d'être révolutionnaire, démagogue, et le reste, il est avant tout Italien. Quand chez vous, en France, la qualité de Français primera celle de légitimiste ou de républicain, de réactionnaire ou de libéral, ce jour-là vous comprendrez aisément "le cas di Italia."

UN ASSASSINAT A ROME.

La *Gazette d'Italie* donne quelques détails sur un assassinat qui a causé un grand émoi à Rome :

Hier soir (6 février), à huit heures trente minutes, a été assassiné Raffaele Sonzogno, directeur du journal la *Capitale*. M. Sonzogno était resté seul au bureau. Il n'a poussé qu'un seul cri : à l'assassin! qui a été sa dernière parole. A ce cri, les employés de la typographie sont accourus en toute hâte. Ils ont rencontré sur l'escalier un individu qui s'enfuyait ; cet individu a été arrêté grâce au concours de la garde municipale.

Une fois arrêté, il a prétendu qu'il ne savait rien de ce qui était passé et il persiste encore aujourd'hui à nier. Il s'appelle Pio Frezza. Il est âgé de vingt-cinq ans et exerce la profession de menuisier. Il avait dit qu'il demeurait dans le Transtevère, mais il n'est pas connu à l'endroit qu'il indiquait comme son domicile.

Sonzogno a été trouvé mort par terre; il avait une petite blessure à la tête, et à la poitrine deux blessures plus considérables. Le poignard qui avait servi à le frapper a été trouvé à ses pieds.

L'instruction judiciaire a commencé immédiatement.

Une autre dépêche porte ce qui suit :

"La *Capitale*, rendant compte de l'événement, fait connaître l'existence d'une quatrième blessure à l'épaule. La chambre où se trouvait M. Sonzogno, au moment de l'attentat, est tachée de sang en plusieurs endroits. Sonzogno, après avoir été frappé, a suivi l'assassin jusqu'à l'escalier. La première personne qui est accourue à ses cris a vu Sonzogno qui tenait par le pan de l'habit un individu et qui criait : "Luigi, ils m'ont assassiné !" Puis il a expiré sans ajouter un seul mot.

"L'arme dont s'est servi l'assassin était longue de 22 centimètres, à deux tranchants et pointue."

On écrit de Rome au *Temps* :

Le lendemain même de l'entrée des Italiens à Rome, Sonzogno avait fait paraître la *Capitale*.

Cette *Capitale* eut le succès le plus marqué; elle finit par tirer à elle seule, pour Rome, plus que tous les autres journaux ensemble. Les articles de fond, généralement dirigés contre la papauté et contre l'Eglise, étaient souvent des gourmes de livres français anti-dévots : Voltaire, Pigault-Lebrun, etc. Le roman-feuilleton, sur trois pages, était d'ordinaire un roman de la composition de M. Sonzogno ou bien de Gaborian, traduit des volumes qu'on trouve partout.

La *Capitale* avait une chronique locale remplie d'attaques personnelles et on suppose que l'assassin a voulu venger quelque injure dont il aurait été l'objet.

—Les personnes qui n'ont pas tout à fait oublié leurs notions de physique et de chimie savent que la fermentation des corps organiques développe de la chaleur. Un agronome a eu l'idée de tirer parti de cette propriété pour faire cuire sans feu les pommes de terre destinées à la nourriture de ses bestiaux, principalement des porcs. Dans une fosse on place une couche de paille coupée au hache-paille, par dessus une couche de pommes de terre passée au dépulpeur, puis une couche de paille hachée, une nouvelle couche de pommes de terre et ainsi de suite jusqu'à parfait remplissage de la fosse. La fermentation de ce mélange produit un échauffement progressif et suffisant pour cuire les pommes de terre. En soixante heures l'opération est achevée. D'autres racines peuvent également cuire de la même façon et demandent un temps moins long. Le bétail et la volaille recherchent avidement les racines et tubercules cuits par ce procédé aussi simple qu'économique.

UN ARCHIDUC EN DISGRACE.—L'archiduc d'Autriche, Jean Salvator, frère cadet du grand-duc de Toscane, major dans l'armée autrichienne, vient d'être mis en disgrâce pour avoir publié une brochure qui porte le titre de : *Considérations sur l'organisation de l'artillerie autrichienne*. On nous communique [illegible] dont nous détachons le passage qui a décidé l'empereur François-Joseph à sévir contre son auteur.

"Une action politique commune de l'Autriche et de la Russie est toute naturelle [illegible]

Le Saint-Père à [illegible] — Les fidèles qui se sont portés ce matin à la basilique [illegible]

Le Saint-Père est descendu vers midi dans le saint Temple, accompagné d'une nombreuse cour dans laquelle on remarquait plusieurs princes de l'Eglise, ainsi que S. G. Mgr Landriot, archevêque de Reims, qui avait reçu l'invitation d'accompagner aujourd'hui le Souverain Pontife [illegible].

Et plus loin nous trouvons :

Après avoir [illegible] Saint-Sacrement, le Saint-Père [illegible] dans ses appartements. Grâce à Dieu, il continue à jouir d'une santé florissante; il a monté sans aucune difficulté [illegible]

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire [illegible] politiques et autres, [illegible] dans la semaine [illegible] les rapports, [illegible] qui ne peuvent [illegible] les jours. Nous la vendons [illegible] à raison de 10 cts. le numéro.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'extérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste [illegible] ne pourra plus rien [illegible] rembourser, [illegible] même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 15 cents [illegible] pour l'édition quotidienne, et de [illegible] pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste [illegible] agents devront donc [illegible] montant additionnel [illegible] en même temps que le prix de l'abonnement.

LE CONSERVATEUR DE NOTRE SANTÉ.—Le foie est le plus grand dépurateur du sang. [illegible] Medical Discovery du Dr. Pierce [illegible] chez tous les marchands de drogues.

Décédé hier, [illegible] RIVAS, [illegible]

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feue Mme J. B. LANDRY, [illegible] sera célébré samedi, [illegible] à l'église St. Augustin, à 7 1/2 heures du matin. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS.

17.........RUE DE CHARTRES.........17

TAPIS—Wilton, Axminster, [illegible] TOILES CIRÉES [illegible] NATTES [illegible] STORES [illegible] BURLAPS [illegible]

$50, $100, $500, $1000.

PLACÉES en privilèges [illegible] Wall Street [illegible] ALEX. FROTHINGHAM & CO. 12 Wall Street, New York. Opp. N. Y. Stock Exchange.

Avis spécial.

NOUS avons, ce jour, nommé M. LOUIS GRUNEWALD [illegible] notre AGENT [illegible] PIANOS PLEYEL [illegible] PLEYEL, WOLFF & CO.

Réparations de Casseroles.

Mr. FERDINAND CHERBAS [illegible]

Avez-vous besoin d'argent ?

[illegible]

Avis du Clearing House.

[illegible]

TAXES. Taxes de Ville. TAXES.

St. Bernard Blood Fertilizer.

A vendre.

Louisiana Seltzer Water Manufactory.

En débarquement.

300 [illegible]

En débarquement.

1000 [illegible]

$1000.00

BLOOD FERTILIZING WORKS

FERTILISEURS.

GEO. VILLE.

Substances fertilisantes.

L. GIROT,

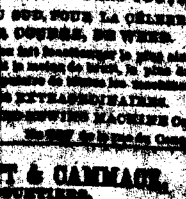

BARNETT & CAMMACK,

A. Carrière & Co.,

Conférence extraordinaire à la Cathédrale St-Louis.

Avis.

L'Union Française.

GROCERIES.

AU BON TON.

VACCINATION.

GRANDE VENTE.

L. C. ARNY

JOS. DAVID.

J. DESCA,

Compagnie d'Ardoises Chapman.

J. BRANDIN FILS, Agent.

Collége Commercial de Dolbear.

Avis aux Contribuables.

Notice to the Public & Taxpayers.

L. VIPLE,

Ver. MAIGNAN,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

23 et 25 - - - Rue Bienville - - - 23 et 25

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.

New York. New Orleans.

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à vapeur.

J. A. LACROIX,

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

J. A. CRAWFORD, DIRECTEURS.

Aux Dames.

LA CÉLÈBRE Mme LÉONCE

ELKIN & CO.

Semence de Riz.

1200 [illegible] HONDURAS. E. BELTRAN.

Procurez-vous un exemplaire du DIRECTORY DE BOARDS, 1875. Prix: $5.

Dr. OTTO KRATZ,

JULIUS ROBERT'S Diffusion Process Co.

MEUBLES.

McCRACKEN & BREWSTER,

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Table d'hôte!

Restaurants, Hôtels, &c.

Hôtel et Restaurant DE H. MATARAN,

PENSION FRANÇAISE

Cosmopolitan Eating House.

Restaurant des Quatre-Saisons.

Cosmopolitan Restaurant.

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

AU SINGE QUI VISSE.

Chaussures! Chaussures! AU MAGNOLIA.

PIERRE PAVIA

AU PROGRÈS. ERNEST CABAUD,

JOHN G. WAGNER,

BOTTES, SOULIERS

Café à Vendre.